Métropole de Lyon

ZONE à FAIBLES EMISSIONS

ZFE PROS *mémo*

Le périmètre de la ZFE de la Métropole de Lyon

Les véhicules concernés depuis le 1er janvier 2021

Les aides financières

pour le renouvellement de véhicules *(neuf ou occasion)*

	GNV GNL	100% électrique	Hydrogène
Poids lourd	10 000 €	10 000 €	13 000 €
Véhicule utilitaire léger	5 000 €	5 000 €	8 000 €
Triporteur		300 €	

Guichet unique ZFE : **04 28 67 53 29 - guichetuniquezfe@grandlyon.com**
Précisions et actualités de la ZFE : consultez la page **www.grandlyon.com/zfe**

Les dérogations et les modalités d'obtention

Véhicules bénéficiant de dérogations permanentes

- Véhicules d'intérêt général
- Véhicules du Ministère de la défense
- Véhicules utilisés par les personnes handicapées
- Véhicules automoteur spécialisés (VASP)
- Véhicules de la sécurité civile
- Véhicules de convois exceptionnels

Pas de demande de dérogation pour ces véhicules

Véhicules bénéficiant d'une dérogation de 3 ans

- Véhicules frigorifiques (FG TD)
- Bétonnières (CAM BETON)
- Camions et camionnettes benne (CAM BENNE, CTTE BENNE)
- Camions et camionnettes benne amovible (CAM BEN AMO, CTTE BEN AMO)
- Camions et camionnettes porte-engins (CAM PTE ENG, CTTE PTE ENG)
- Camions et camionnettes citerne à eau (CAM CIT EAU, CTTE CIT EAU)

Pas de demande de dérogation pour ces véhicules

Dérogations à caractère temporaire étudiées individuellement de 3 ans

- Véhicules utilisés dans le cadre de manifestations exceptionnelles
- Véhicules utilisés dans le cadre de tournages
- Véhicules utilisés par les entreprises en état de cessation de paiements
- Véhicules affectés à un service public, dans le cadre d'interventions ponctuelles
- Véhicules d'entreprises justifiant de l'achat de véhicules autorisés avec un délai de livraison important
- Véhicule utilisé par une entreprise pouvant justifier, jusqu'à la date limite du 30 juin 2021, de l'achat de véhicules de catégorie «camionnette», «n1», «n2» ou «n3», de classe Critair' 0 et 1 ou de classe Critair' 2 lorsqu'il n'existe pas de véhicule équivalent dans les classes Critair' 0 ou 1 sur le marché*
- Véhicules d'approvisionnement des marchés
- Camionnettes et camions citernes (CIT et CARB) autres que les citernes à eau
- Véhicule d'approvisionnement de denrées alimentaires de proximité

Demande de dérogation INDISPENSABLE pour ces véhicules sur Grandlyon.com/ZFE

GRANDLYON la métropole